



POLITIQUE RELATIVE AU PLAN D'APPRENTISSAGE

Pour être admissible à l'examen de certification de la SCSLM, vous devez compléter un plan d'apprentissage. Votre plan d'apprentissage comblera les lacunes que nous avons identifiées dans le rapport technique du processus ECA. Vous avez **deux (2) ans** pour compléter votre plan d'apprentissage.

COURS DE PERFECTIONNEMENT ET COURS DÉTAILLÉS

Sur notre site Web à www.scslm.org, vous trouverez une variété de cours à suivre pour compléter votre plan d'apprentissage :

- Choisissez l'onglet « Technologistes internationaux » du menu à gauche
- Choisissez « Étape 2 » du menu au bas

Pour chacun des sujets, vous avez le choix de plus d'un cours. Vous n'avez à choisir qu'un cours pour chaque sujet. Les cours sont offerts dans divers formats, avec des dates de commencement et de fin différentes et des coûts et méthodes d'évaluation variés. La majorité des cours qui figurent dans la liste impliquent l'étude à domicile.

LACUNES DE PERFECTIONNEMENT – GÉNÉRALES

Si votre ECA vous oblige de suivre des cours de perfectionnement en microbiologie, chimie clinique, hématologie, science transfusionnelle et histotechnologie, vous pouvez choisir vos cours de la **Liste de cours approuvés pour combler les lacunes de perfectionnement générales** sur notre site Web.

Par exemple : Si vous devez suivre un cours de perfectionnement en histotechnologie :

- Consultez la Liste de *cours approuvés pour combler les lacunes de perfectionnement générales* affichée dans notre site Web
- Cherchez les cours en histotechnologie

LACUNES DE PERFECTIONNEMENT – SPÉCIFIQUES À UN SUJET

Si votre évaluation des connaissances acquises vous oblige de suivre des cours de perfectionnement spécifiques à un sujet, vous pouvez choisir vos cours de la **Liste de cours approuvés pour combler les lacunes dans un sujet en particulier** sur notre site Web.

Par exemple : Si vous devez suivre un cours de perfectionnement relatif à un sujet en particulier en histotechnologie sur les « colorants spéciaux » :

- Consultez la Liste de *cours approuvés pour combler les lacunes dans un sujet en particulier* sur notre site Web
- Cherchez les cours en histotechnologie sur les « colorants spéciaux »

LACUNE IMPORTANTE

Si votre évaluation des connaissances acquises vous oblige de suivre un cours détaillé, vous pouvez choisir votre cours de la **Liste de cours détaillés approuvés** affichée dans notre site Web.

Par exemple : Si vous devez suivre un cours détaillé en histotechnologie :

- Consultez la Liste de *cours détaillés approuvés* sur notre site Web
- Cherchez les cours détaillés en histotechnologie

AUTRES FAÇONS DE COMPLÉTER VOTRE PLAN D'APPRENTISSAGE

COURS QUI NE FIGURENT PAS DANS LA LISTE DE COURS APPROUVÉS

Si vous avez trouvé un cours qui ne figure pas dans la liste de cours préautorisés, vous devez demander à la SCSLM de l'approuver. Le cours doit être au niveau de technologiste. Il faut donner les renseignements suivants à la SCSLM :

- Le nom et le numéro du cours et nom de l'école
- La description ou le plan du cours, si nous le demandons

L'équipe d'évaluation passera en revue le cours en question et décidera s'il est digne d'approbation pour combler vos lacunes de connaissances.

EXERCICE CLINIQUE

Si vous avez l'occasion de participer à un stage clinique, vous pouvez demander à la SCSLM d'approuver votre stage pour votre plan d'apprentissage. Afin que nous puissions approuver votre stage, vous devez nous faire parvenir les documents suivants :

- Une lettre envoyée directement à la SCSLM par le directeur/chef du laboratoire
- La lettre doit comprendre un résumé détaillé des sujets faisant l'objet du stage, y compris, la durée du stage, le nom de la personne qui évaluera le travail, l'étendue de la matière, etc.

APRÈS AVOIR COMPLÉTÉ VOTRE PLAN D'APPRENTISSAGE

- Demandez des relevés de notes officiels du collège ou de l'établissement d'enseignement où vous avez complété vos cours
- Le collège ou l'établissement d'enseignement doit faire parvenir vos relevés de notes directement à la SCSLM
- Après que la SCSLM aura reçu la preuve que vous avez complété avec succès votre plan d'apprentissage ainsi que toutes les autres exigences (par exemple, test de compétences linguistiques, niveau deux) nous vous ferons parvenir une déclaration d'admissibilité à l'examen de certification de la SCSLM

DOCUMENTATION ADDITIONNELLE ET POLITIQUE D'APPEL

Si vous croyez que des documents additionnels envoyés par votre employeur ou vos établissements d'enseignement pourraient modifier votre résultat d'ECA, vous devez présenter une demande de documentation additionnelle. Des frais de 100 \$ s'appliquent. Nous n'accepterons que les documents fournis par les employeurs ou les institutions que vous avez mentionnés dans votre demande d'ECA originale.

Si vous n'êtes pas d'accord avec votre résultat d'ECA et souhaitez que votre dossier fasse l'objet d'une révision, vous devez présenter une demande d'appel. Des frais de 100 \$ s'appliquent. Vous devez faire parvenir votre demande dans un délai de 45 jours à partir de la date indiquée sur votre rapport d'ECA. Vous trouverez les formulaires de demande de documentation additionnelle et d'appel sur notre site Web.